

NATURE HAUTE-MARNE



Edito

Ce second numéro de l'année a été bien long à arriver jusqu'à vos boîtes aux lettres, mais le printemps a montré bien vite le bout de son nez, et l'été est déjà là. Comprenez donc notre réticence à nous installer devant un écran qui ne vaut pas (malgré les quelques photos qui y défilent en mode veille...) le soleil de mai et les paysages haut-marnais parés de leurs couleurs printanières.

Vous avez été quelques-uns à nous rejoindre lors de l'Assemblée Générale du 18 mars (voilà déjà 3 mois...), mais pour la majorité d'entre vous, quelques pages de ce bulletin font le point sur les activités menées en 2006. A noter que cette réunion annuelle a été l'occasion d'accueillir deux nouveaux administrateurs : Françoise Monory-Démoulin et Pascal Legeard. Bienvenue à eux...

Vous pourrez lire également un article sur la préservation des bords de route, et la relance de l'action initiée par Nature Haute-Marne il y a déjà quelques années, et portée en particulier par Georges Bultel. Prenez le temps de le lire, non que ce soit de la grande littérature, mais l'enjeu (pas de la lecture, de l'action...) est important. Aidez-nous à préserver ces petits bouts de nature "ordinaire" !!!

Romarc Leconte

Bilan d'activités (du 2 avril 2006 au 18 mars 2007)

Présenté lors de l'Assemblée Générale du 18 mars 2007 à Chaumont

Administration

Suite à l'Assemblée générale du 2 avril 2006, nous avons élu un nouveau bureau. Etant donné l'absence de candidat à la présidence, nous en sommes restés au même système de co-présidence : Jean Luc Bourrioux, Romaric Leconte et Jean Marie Rollet assurant ce poste. Pascal Clément reste notre trésorier, sans adjoint puisque Anne-Marie Collin a souhaité arrêter. Anne Laforest continue le secrétariat, aidée de Jean-Eric Lahoreau, secrétaire adjoint. Le Conseil d'administration comprend 14 membres. 4 places sont vacantes. Que les volontaires se manifestent ...

Pour ce qui est du poste emploi - jeune, pas de changement, Laury Grenon, embauché début 2005, a poursuivi ses fonctions au sein de NHM. En 2006, il a partagé son temps de travail entre la formation que NHM lui a accordée (Brevet professionnel jeunesse éducation et sport, comprenant, entre autre le BAFD), l'animation : écoles, CEL (Contrats éducatifs locaux), CLSH (centres de loisirs), CIN (Centre d'initiation à la Nature, basé à Courcelles sur Aujon, et préparations), la « vie associative et administration » (dont fait partie le bulletin), et le tourisme vert. Laury vient d'obtenir, avec succès, son diplôme.

Education à l'environnement

Animations scolaires

Les animations en milieu scolaire ont été réalisées par Laury (si on exclut les quelques rencontres entre les bénévoles et les scolaires qui ont lieu lors des expositions comme celle du Festival de l'AFPAN à Montier en Der). Ces animations ainsi que leur préparation ont occupé la plus grosse part du temps de travail de notre salarié Laury (71 %). Elles constituent l'activité la plus rémunératrice. Les financements provenaient essentiellement de l'ADEME et de l'opération chèque nature du Conseil Régional.

Début 2007 a été l'occasion pour lui de finaliser le développement de programmes en cours et de rédiger le contenu des animations qui ont été créées tout au long de ces deux années. Après le départ de Laury, ce travail sera repris au sein de la Ligue de l'enseignement (principale association pour laquelle Laury était prestataire et qui va tenter de créer un demi poste d'animateur suite à son départ).

Animations tout public et formations

Les balades vertes ont toujours autant de succès grâce à la bonne volonté d'une

vingtaine de bénévoles. Laury a réalisé la 11ème édition du programme lancée tout récemment.



Un chantier de jeunes a eu lieu en 2006. Comme en 2005, nous nous sommes regroupés avec la Ligue de l'enseignement et l'association La Montagne pour mutualiser les forces et rassembler un nombre suffisant de participants (une vingtaine). Laury était directeur de ce chantier qui a permis la fabrication de trois cabanes d'affût autour d'Auberive.

Le stage power point a été reconduit cette année encore, ainsi que le stage de botanique, que nous avons pu faire financer par la DIREN.

Autres

Comme chaque année, Nature Haute Marne a été présente sur diverses foires et expositions, ainsi qu'au Festival international de la photo animalière qui se tient à Montier-en-Der. Lors de ces expositions, nous avons continué à vendre les nichoirs fabriqués par l'atelier Sittelle de l'hôpital Jeanne Mance, sous la responsabilité de Patrick Demorgny.

Pour permettre la diversification des objets fabriqués (ruches, jouets en bois), NHM a financé l'achat d'une nouvelle machine. Cet atelier a un but thérapeutique puisqu'il permet la réinsertion de cinq personnes par an environ.

Trois bulletins sont sortis en 2006.

Protection des espaces et des espèces

Espaces

Etang de la Horre

NHM a été alertée courant 2006 sur le problème de la Réserve Naturelle de l'Etang de la Horre (à cheval sur l'Aube et la Haute-Marne), dont le propriétaire est le syndicat mixte d'aménagement touristique du Der. Au-delà des problèmes posés par la pisciculture intensive, le Syndicat du Der a fait construire des affûts photographiques avec la volonté de les louer. Cette réalisation allant totalement à l'encontre du plan de gestion de la Réserve Naturelle, les associations locales (LPO, Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, Naturalistes de Champagne-Ardenne, NHM...) ont adressé plusieurs courriers au Préfet de l'Aube, responsable de ce site d'intérêt national, afin de demander le retrait de ces constructions illégales.



Ces demandes ont été réitérées lors de réunions du Comité consultatif de la Réserve Naturelle et de Commissions départementales des Sites. Suite à ces démarches, il est prévu que ces affûts soient déplacés et ne soient utilisés que pour les suivis scientifiques (comptage des oiseaux). Restons vigilants...

Bords de route

Georges Bultel continue l'action de sauvegarde des haies de bords de routes. Une proposition d'étude, afin d'évaluer les effets de la fauche retardée des bords de route, a été faite au Conseil Général. Ce projet soutenu par Daniel Voirin, notre interlocuteur au Conseil Général sur cette problématique, n'a pu voir le jour en 2006, en raison d'une restructuration des services du Conseil Général. A suivre...

Forêt d'Arc-en-Barrois

NHM a été sollicitée par Mme Monory Démoulin, habitante de Richebourg. Elle s'interroge sur la gestion forestière en forêt d'Arc et s'étonne de la quantité de bois coupé et du nombre de coupes à blanc, faits que nous avons pu constater lors de notre visite sur le terrain en décembre dernier. Nous avons commencé à consulter le plan d'aménagement de la forêt domaniale (1992-2011) afin de pouvoir alerter l'Office National des Forêts en connaissance de cause. Plusieurs angles d'« attaque » sont possibles : impact paysager, effets négatifs sur la faune et la flore, conséquences économiques (sacrifice d'exploitabilité) et risques naturels remettant en cause la pérennité d'une gestion en futaie régulière (tempêtes, réchauffement climatique...). L'argumentaire reste à peaufiner avant toute démarche.

En tout état de cause, NHM demandera à être associée à la révision de ce plan de gestion.

Loisirs motorisés

Le développement des loisirs motorisés, en particulier du quad, dans les espaces naturels, a amené M. Jean-Claude Montagne, président du Comité départemental de cyclotourisme, à solliciter les multiples associations d'« usagers » de la nature. Afin de faire appliquer la loi et faire que les quads restent sur les chemins ouverts à la circulation, un collectif s'est constitué autour de J.C. Montagne qui en est la cheville ouvrière. Plusieurs courriers, co-signés par de nombreuses associations, ont été adressés au Préfet et au Conseil Général, en demandant l'application de la loi, et la création d'un Plan départemental d'itinéraires motorisés. Ce plan permettrait de limiter la pratique des loisirs motorisés à des chemins définis, et d'empêcher un développement anarchique en pleine nature, avec tous les impacts et les risques que cela entraîne (destruction des chemins, risques d'accidents avec les promeneurs, dérangement de la faune...).



Buxières-lès-Foncles

Claude Collin a continué son suivi de l'affaire de Buxières lès Froncles où un milieu humide de 80 ares avait été comblé à la demande de l'un des 3 propriétaires. Une plainte au pénal a été déposée par l'un des propriétaires qui a également interpellé NHM sur les conséquences de la disparition d'un écosystème sur la faune et la flore. NHM s'est portée partie civile. L'affaire est passée 3 fois au tribunal de Chaumont et s'est terminée en cour d'appel à Dijon (juin 2006). L'"aménagement" a été condamné à verser 1000 € de dommages et intérêts. La cour a estimé que la demande de remise en état antérieure à l'état de 1997 ne pouvait pas

être retenue dans la mesure où elle n'était pas liée directement à l'infraction poursuivie. Il n'est donc pas condamné à remettre le site en l'état antérieur à 1997, mais doit simplement enlever des matériaux. Nous avons reçu un chèque de 351 € pour les frais de justice... Verdict bien décevant pour les défenseurs de la nature !

Natura 2000

La rédaction du Document d'objectifs du site Natura 2000 de Condes a été réalisée par Alain Chiffaut, consultant indépendant, et l'animation a été réalisée par NHM. Ce document a été validé le 08 septembre 2006 par les membres du comité de pilotage. NHM ne pouvant plus assurer l'animation (Laury ne sera plus là), Romaric s'est proposé de le faire en tant que salarié du Conservatoire du patrimoine naturel.

Etude éolienne

Hubert Lagrange (à l'époque au bureau d'études Armoise) avait été chargé d'une étude d'impact sur le site de Rouvre-la-Chétive. Il avait délégué la partie avifaune à NHM : Jérôme Ménissier s'est occupé de la partie terrain.

Bure

La nouvelle loi sur la gestion des déchets radioactifs précise que les matières radioactives et les déchets feront l'objet d'un stockage dans les couches géologiques profondes (l'ANDRA doit définir un site de 40 km² d'enfouissement entre Meuse et Haute - Marne). Il n'y aura donc pas d'entreposage : ces déchets ne seront certainement jamais ramenés en surface (ce qui posera des risques sanitaires et de sécurité). Cette loi intervient alors que la pétition lancée par les élus a recueilli 55000 signatures de personnes désirant être consultées par référendum. Dans ces conditions, Claude Collin, notre représentant, ne veut plus suivre le dossier, et NHM estime qu'il n'est plus utile de siéger au CLIS (Comité Local d'Information et de Suivi du site de Bure).

Déchets

Jacques Ecosse, par l'intermédiaire de Tournesol, a réalisé une enquête sur les déchets auprès de 9 familles qui avaient



accepté de peser leurs ordures ménagères résiduelles. Il ressort que ces familles rejettent entre 15 et 134 kg/habitant et par an, la moyenne se situant à 68 kg

d'ordures ménagères/habitant et par an. Or, pour le SICTOM de Chaumont, les familles produisent 338 kg d'ordures ménagères par habitant et par an ! Un tract a été fait par Jacques pour signaler que l'on pourrait réduire de 80% le tonnage d'ordures ménagères à incinérer. Certains élus ont déjà été interpellés (cela présente des intérêts économiques dus à un transport et à une incinération moindres, et écologiques puisque l'incinération reste un traitement polluant). L'enquête continue, les volontaires peuvent s'inscrire !

Espèces

Les actions « busard », coordonnées par Jean-Luc Bourrioux ont été renouvelées en 2006 qui fut une année noire. Jamais aussi peu de couples ont tenté de nicher en Haute-Marne depuis 1986, première année de surveillance dans notre département ; 4 nids (contre une centaine il y a 15 ans !) ont produit 13 jeunes à l'envol qui seraient tous passés dans la moissonneuse si les surveillants n'avaient pas trouvé un partenariat efficace avec 4 agriculteurs.



Commissions

Comme chaque année, Nature Haute Marne a participé à diverses commissions :

- Commission départementale de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (ancien CDH : Conseil départemental d'hygiène)
- Commission de la nature des paysages et des sites (anciennes commissions carrière, Natura 2000, sites, perspectives et paysages).
- Commission Cormorans
- Commission d'Information de la BA 113
- Commission de désignation des Commissaires Enquêteurs
- Commission départementale d'orientations agricoles : CDOA
- Conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage : CDCFS
- Commission Pêche du lac du Der
- Conseil de développement local du Pays de Chaumont
- Comité consultatif de la Réserve Naturelle de Chalmessin

- Comité consultatif de la Réserve Naturelle de l'étang de la Horre

Nature Haute-Marne suit également les remembrements ayant lieu sur les communes suivantes :

- Soncourt - Viéville
- Bourdons-sur-Rognon
- Eclaron
- Blaise
- Cour l'Evêque
- Leuchey
- Saint-Broingt-le-Bois

Balades Vertes

Quand le plateau de Langres était couvert de "laves"

Sortie à Saint-Ciergues et Perrancey, le Samedi 12 mai 2007.

(beau temps, une cinquantaine de personnes sous la conduite de Bernard Didier).

Au-dessus du lac de la Mouche, il subsiste encore quelques lambeaux d'un type de pelouse rare sur le Plateau de Langres : pelouses sur placage acide ou sur argile de décalcification ; la flore est donc plutôt celle des terrains acides ou moyennement acides :

Calluna vulgaris (L.) Hull (rare en Haute-Marne)

Polygala vulgaris L.

Potentilla erecta (L.) Rausch.

Viola canina L.

Bernard Didier nous a également fait découvrir l'emplacement d'une ancienne lavière. On sait que sur les plateaux calcaires du nord-est de la France (Côte-d'Or, Haute-Marne ou Meuse), à une échelle moindre que dans le sud du Massif-Central, des pierres plates appelées laves, mais sans aucun rapport avec une activité volcanique, ont été utilisées autrefois pour les toitures ; on exploitait alors des filons où le calcaire se présentait en plaques minces faciles à détacher ; de telles toitures étaient extrêmement lourdes, elles ont peu à peu été remplacées par des tuiles et les bâtiments qui en portent encore sont devenus très rares aujourd'hui.

Ayant connu leur apogée au XVIII^{ème} siècle, les lavières ont été abandonnées, remblayées ou utilisées comme dépotoirs, boisées ou rendues à un usage agricole ; la vaste lavière de Perrancey est donc un site exceptionnel par son étendue et par un enrichissement restant limité ; on y trouve une flore thermophile remarquable des terrains pierreux et superficiels :

Amelanchier ovalis Medik. (2 pieds, exceptionnel en Haute-Marne)

Pulsatilla vulgaris Mill.



Centranthus angustifolius (Mill.) DC. (méridionale en limite d'aire)

Cytisus decumbens (Durande) Spach

Epipactis atrorubens (Hoffm.) Besser

Hieracium pilosella L.

Melica ciliata L.

Rumex scutatus L.

Nous avons pu voir par ailleurs :

Athyrium filix-femina (L.) Roth

Berberis vulgaris L.

Dryopteris filix-mas (L.) Schott

Euphorbia cyparissias L.

Genista pilosa L.

Genista sagittalis L.

Orchis mascula (L.) L.

Pyrus pyraeaster Lindm.

Ranunculus bulbosus L.

Rumex acetosella L.

Salix caprea L.

Scabiosa columbaria L.

Scandix pecten-veneris L.

Teucrium chamaedrys L. subsp. *germanicum* (F.Herm.) Rech.f.

Trifolium montanum L.

Viola hirta L.

Pascal Legéard

Nature pratique : la fabrication des paniers en mancine



C'est à l'occasion d'une balade verte de Nature Haute-Marne que Jean Royer, ancien agriculteur à Bay-sur-Aube nous a fait partager ce savoir traditionnel sur la fabrication des paniers en mancine. La mancine, ou viorne mancienne, a été utilisée traditionnellement sur le plateau de Langres et dans toutes les régions calcaires pour fabriquer des paniers destinés au ramassage des produits du jardin et du verger pour les plus gros, aux champignons et autres menues bricoles pour les autres.



Pourquoi travailler la mancine ? Cet arbuste est fréquent sur le plateau de Langres, en lisière de forêt ou dans les friches sèches des versants bien ensoleillés. Ici pas d'osier comme dans le Bassigny, les sols ne sont pas assez « mouilleux » et trop calcaires, aussi les habitants du plateau se sont-ils rabattus sur cette mancine qui possède de bonnes qualités pour la vannerie. Elle est souple, se fend bien et se trouve facilement. Au temps où les hivers du plateau de Langres ressemblaient à des hivers, les longues soirées étaient utilisées à la confection ou au ravaudage de ces paniers.

La première étape consiste à trouver des brins de mancine, d'une bonne longueur (1 m environ) avec un minimum de nœuds et d'un diamètre assez constant.

Les plus grosses (entre 8 et 10 mm) seront refendues en 3 ou en 4 à l'aide d'un fendoir maison à réaliser au préalable. Elles sont ensuite dégrossies au couteau et serviront à réaliser les côtes du panier. Les plus fines (4 à 8 mm) seront également refendues en 2 ou 3 et affinées au couteau jusqu'à devenir des brins souples en forme de lanières de 3 à 5 mm de large, les éclisses, qui serviront au tressage.



La deuxième étape va permettre de réaliser le corps du panier. Celui-ci est confectionné en noisetier ou mieux, en troène (qui ne se pique pas à la longue). Les 2 arceaux de départ sont fixés avec du petit fil de fer et mis à sécher un temps sur une forme avant d'être fixés entre eux par un petit clou. Ensuite il faut affiner 2 longs brins de mancine, fins et souples qui vont permettre de réaliser « l'œil », c'est-à-dire un tressage en losange aux deux intersections des arceaux.



La troisième étape est la mise en place des côtes après les avoir affinées, taillées en pointe aux 2 extrémités et ajustées à la longueur. Il faut déjà positionner 4 côtes sur chaque moitié de fond de panier en les enfilant dans chaque « œil » des deux côtés du panier. C'est une étape délicate !



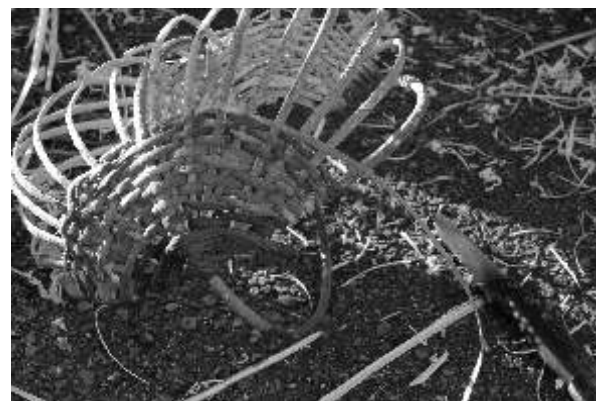
Enfin seulement s'apposent sur les côtes, dans la continuité des yeux, les premières éclisses de viorne qui vont former le fond du panier. Il faut en affiner une bonne quantité (environ une dizaine de mètres de 1 à 2 mm d'épaisseur). Ce travail se fait au fur et à mesure afin que la viorne soit travaillée verte et n'acquière sa rigidité qu'en séchant sur le panier. Ce travail est assez fastidieux. Les 4 dernières côtes sont rajoutées après avoir réalisé quelques passages de chaque côté du panier. L'utilisation de brins écorcés ou non permet d'introduire des motifs. Il faut prévoir une bonne douzaine d'heures pour réaliser un panier.



Des fantaisies peuvent être introduites en utilisant le cornouiller sanguin à l'écorce de couleur rouge, des ronces (après avoir retiré les épines !...) ou bien d'autres matériaux naturels qui se prêtent à cet usage.



L'investissement est modeste : une paire de bottes, un sécheur, un opinel, un peu de courage pour mettre le nez dehors en hiver, un bon feu de bois au retour. La confection des paniers de mancine, maintenant loisirs plus que nécessité, permet de retrouver des gestes et un savoir-faire traditionnel en même temps qu'une approche pragmatique et pacifique de la nature à la mauvaise saison. Très vite on apprend à faire la différence entre les arbustes en apprenant à reconnaître les formes générales, les milieux de vie, les bourgeons, les écorces, ou encore les quelques fruits ou feuilles qui sont restés de l'automne passé.



Profitez de la bonne saison pour repérer les bons coins (voir critères de détermination plus loin) puis essayez-vous-y l'hiver prochain ! Les premiers résultats ne seront peut-être pas très convaincants, mais l'expérience venant et avec un peu d'huile de coude, vous pourrez faire la nique à tous les beaux paniers nature ... made in China de chez Nature et Découverte, et offrir des cadeaux originaux et très personnels à vos amis !

Jean-Yves Goustiaux

La matière première...
...Pour les éclisses

La Viorne lantane, Viorne mancienne, ou « Mancine » dans le patois local (à ne pas confondre avec la Viorne obier)

Son nom latin : *Viburnum lantana*, du latin *vire* = tresser, *lier* (allusion aux tiges souples et aux usages anciens) et *lantare* = plier (allusion à la flexibilité des tiges)

Arbuste de 1 à 3 m de haut, à feuilles caduques, c'est-à-dire qui a les feuilles qui tombent en automne.

Dessin tiré de la Flore Forestière Française



Comment le reconnaître ?

- Des rameaux opposés, flexibles (surtout les jeunes) et pubescents (= poilus) : on peut les enrouler autour de la main sans qu'ils cassent.
- Des feuilles opposées (= 2 feuilles l'une en face de l'autre), grandes, épaisses, rugueuses, ovales, dentées ; le dessous est velouté, grisâtre.
- Des fleurs blanches, en corymbe (voir dessin).
- Des fruits ovales longs de 8 mm, rouges puis noirs bleuâtres.

Où le récolter ?

Cette espèce affectionnant le soleil ou la « demi-ombre », se trouve un peu partout : en sous-bois dans les forêts claires, dans les haies, en lisières forestières.

...Pour les côtes

Le Troène, ou « Sauvillieu » dans le patois local

Son nom latin : *Ligustrum vulgare*, du latin *ligare* = lier (allusion aux tiges souples)

Petit arbuste à feuilles marcescentes, c'est-à-dire qui a les feuilles qui restent sur la tige quand elles sont sèches (donc même en hiver, il est facile à reconnaître...).



Dessin tiré de la Flore Forestière Française

Comment le reconnaître ?

- Des tiges dressées ou rampantes, à écorce beige.
- Des feuilles opposées, lancéolées (en forme de fer de lance), longues de 2 à 6 cm, vertes et luisantes.
- Des bourgeons verts, très petits.
- Des fleurs blanches, en forme de pyramide en bout de tige.
- Des petites baies noires persistant une partie de l'hiver.

Où le récolter ?

Mêmes milieux de vie que la viorne, également dans les zones en cours d'embroussaillage.

Le Noisetier ou Coudrier

Arbuste de 2 à 4 m de haut, à feuilles caduques.

Comment le reconnaître ?

- Des jeunes rameaux pubescents, hérissés de poils rougeâtres.
- Des feuilles alternes (= feuilles ne se faisant pas face le long de la tige), en forme de cœur, dentées et finement velues.
- Des bourgeons petits, globuleux.
- Des fleurs mâles en chatons jaunâtres pendants, longs de 2 à 8 cm.
- Des noisettes (ce critère est imparable...).

Où le récolter ?

Espèce de demi-ombre ou d'ombre, on le trouve en sous bois, dans les haies et les accrus forestiers.

Romarc Leconte

Gestion des bords de route

Bords de route, bords de chemin, derniers espaces de nature ?

Il n'y a qu'un pas pour qu'on y arrive !!! A l'heure où nos espaces sont pour la plupart utilisés intensivement par l'agriculture, ou au contraire abandonnés faute de rentabilité, de plus en plus de paysages se réduisent à un partage entre forêts et cultures, sans aucune zone intermédiaire. C'est pourtant dans ces zones, en lisières (de bois ou de champs) que nombre d'espèces trouvent refuge.



Donc, il est facile de comprendre l'intérêt des bords de routes et autres chemins. De plus en plus de plantes, et la faune associée, survivent sur ces linéaires. Entre des cultures « aseptisées », des prairies enrichies à grand renfort d'engrais ou fauchées de plus en plus tôt, et des milieux délaissés comme les pelouses sèches, il ne reste plus beaucoup de place pour le Bleuet (et ses collègues messicoles), l'Ophrys bourdon ou l'Ascalaphe.



Mais encore faut-il que ces bordures soient gérées avec bon sens. Dans une société où la sécurité et la « culture du propre » sont prégnantes, ces espaces de nature « ordinaire » ont du souci à se faire. Il est temps d'agir !!! Ou plutôt de poursuivre une action débutée il y a déjà plusieurs années par Nature Haute-Marne, et portée en particulier par notre Georges national : mise en place d'un partenariat avec le Conseil Général pour la fauche retardée de certains bords de route, édition d'un ouvrage sur les bords de route et leur intérêt écologique, réalisation de formations dans les subdivisions de l'Équipement.

Reprenons le flambeau pour aller plus loin et faire une piqûre de rappel !!!



*Bord de route, espace de biodiversité ?
Un 13 mai 2007, une balade verte sur le thème des orchidées, une vingtaine de passionnés qui se sont donnés rendez-vous... sur un bord de route. Au programme, pas moins de 13 espèces d'orchidées rencontrées, le long d'un petit kilomètre de route !!! Et on ne parle ici que d'orchidées. Imaginez la diversité de plantes et d'animaux qui se cache derrière...*

[...]

[...]

APPEL AUX VOLONTAIRES

Avant de reprendre contact avec les services du Conseil Général, il est indispensable d'étayer nos dires, afin d'établir un état des lieux récent et réel des bords de route et de leur gestion. La prise au sérieux de notre action n'en sera que renforcée.

Il est important qu'en 2007, soient relevées les périodes d'entretien des bas-côtés (et des haies qui les bordent), et les pratiques (largeur, hauteur de coupe...). Un rendez-vous pourra ensuite être pris, en fin d'année, avec les responsables du Conseil Général pour discuter des points qui pourraient être améliorés et envisager de nouvelles actions de sensibilisation et de formation.



Au-delà du relevé de ces pratiques de gestion, il est indispensable de mieux connaître la diversité biologique des bords de route, premièrement pour pouvoir argumenter sur l'intérêt de les préserver, deuxièmement pour pointer les zones les plus remarquables et adapter la gestion à ces cas particuliers, et enfin pour évaluer l'évolution dans le temps.

Tout le monde peut participer !!! De ceux qui soutiennent la cause mais « n'y connaissent pas grand chose » (de l'aveu de certains) aux naturalistes aguerris (ou moins), botanistes, ornithologues ou autres passionnés de p'tites bêtes, chacun peut agir et nous aider.



Pour résumer, les choses à noter :

- localisation de la route ou du chemin (village, n°)
- type d'intervention : fauche, élagage des haies, désherbage chimique
- date (à la semaine, ce sera très bien)
- pratiques : largeur de fauche, matériel employé pour l'élagage (lame ou broyeur)...
- diverses infos naturalistes

Pour plus d'infos ou manifester votre souhait de participer à cette relance de « l'action bords de route », vous pouvez joindre : Romaric Leconte, 52160 Musseau
Tél. 03.25.87.05.26

Mél. : cpnca.52@wanadoo.fr

Merci d'avance pour votre aide.

NATURE HAUTE-MARNE Numéro 135
Edité et publié par NHM, Association
Départementale de Protection de la
Nature et de l'Environnement
BP 122 52004 CHAUMONT Cedex
Le n° : 2,50€ ; l'abonnement : 10€
Dir. de la publication : Jean-Luc
BOURRIUX
Comm. paritaire de presse :
58876 ISSN 01536168
Dépôt légal 2ème trimestre 2007